

# WD-40 SPECIALIST® NETTOYANT CHAÎNE MOTO



Le WD-40 SPECIALIST® NETTOYANT CHAÎNE MOTO est un dégraissant dispersible dans l'eau conçu pour solubiliser les graisses et les huiles récentes, oxydées ou anciennes. Adapté pour être ensuite rincé à l'eau froide.

## CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES :

- Ramollit et solubilise toutes les huiles et les graisses
- Rapide et facile à rincer

## DONNÉES TECHNIQUES :

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES	WD-40 SPECIALIST® NETTOYANT CHAÎNE MOTO
Aspect	Liquide fluide et transparent avec une odeur organique caractéristique
pH	Sans objet (produit non aqueux)
Densité	0,768 - 0,778 [Composant de base]
Inflammabilité	Extrêmement inflammable, point d'éclair inférieur à -20 °C
Éléments non volatils % m/m	0,5 - 1,5
Contenu actif % m/m, en l'état	70 - 80
Composition, descriptif	Solution de solvant hydrocarbure aliphatique, d'alcool aliphatique, d'un agent de surface non ionique et d'un propulseur hydrocarbure
Conditionnement	Aérosol de 400 ml

## APPLICATIONS TYPIQUES :

Surfaces métalliques • Plastiques rigides thermodurcissables • Toutes les applications mécaniques

## INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Pulvérisez le produit généreusement sur la surface à traiter et laissez agir pendant cinq minutes. Récupérez le liquide contaminé ou en excès dans une cuvette ou un récipient similaire. Passez une brosse peut faciliter l'élimination si la contamination est importante ou difficile à supprimer. Rincez à l'eau pour éliminer la contamination et séchez avec un chiffon ou une serviette. Travaillez toujours dans une pièce bien ventilée, en faisant bien attention à éviter d'inhaler les vapeurs.

REMARQUE : Toutes les huiles et autres hydrocarbures contaminés doivent être éliminés de façon responsable, en accord avec la réglementation locale en vigueur.

**Ne pas utiliser sur des éléments décoratifs ou sur les garnitures, où le produit pourrait affecter les revêtements et sur les caoutchoucs ou les plastiques souples, avant d'avoir vérifié si le produit était adapté.**



PRODUIT CLASSÉ EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, LIRE LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI AVANT UTILISATION.